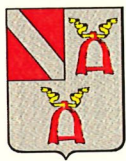


Province du Brabant Wallon



Commune de
HELECINE

NOTE DE POLITIQUE GENERALE

Annexée au budget communal pour l'exercice 2023

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. La commune en tant qu'administration publique

- 1.1.1. Renseignements d'ordre général
- 1.1.2. Organes politiques
- 1.1.3. Information de la population

1.2. PERSONNEL COMMUNAL

- 1.2.1. Généralités
- 1.2.2. Information d'ordre fonctionnel

1.3. FINANCES COMMUNALES

- 1.3.1 Budget et compte
- 1.3.2 Impôts et redevances
- 1.3.3 Fonds des Communes et subventions générales
- 1.3.4 Subventions spécifiques
- 1.3.5 Subsidés octroyés par la commune
- 1.3.6 Dette et emprunts

2. LA COMMUNE DANS LES FONCTIONS EXERCEES

2.1. Administration générale

- 2.1.1 Population
- 2.1.2 Délivrance de cartes d'identité et documents divers
- 2.1.3 Etat civil
- 2.1.4 Chômage

2.2. TERRITOIRE ET PATRIMOINE IMMOBILIER

- 2.2.1 Territoire
- 2.2.2 Patrimoine immobilier

2.3. JUSTICE ET POLICE

2.4. SERVICE D'INCENDIE

- 2.4.1 Situation
- 2.4.2 Débours

2.5 COMMUNICATIONS, VOIRIE, COURS D'EAU

- 2.5.1 Circulation routière
- 2.5.2 Cours d'eau

2.6 AGRICULTURE

2.6.1 Recensements

2.6.2 Baux communaux

2.7 CULTES

2.7.1 Culte catholique romain

2.7.1.1 Organisation

2.7.1.2. Intervention dans les frais

2.7.2 Autres cultes reconnus

2.8 SANTE ET HYGIENE

2.8.1 Collecte et traitement des immondices et déchets

2.8.2. Sépultures et pompes funèbres

2.9. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET LOGEMENT

2.9.1 Aménagement du territoire et urbanisme

2.9.2 Logement et construction

3. NOTE DE POLITIQUE GENERALE

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. La commune en tant qu'administration publique

1.1.1. Renseignements d'ordre général :

a. Situation administrative

- Province : Brabant Wallon
- Arrondissement administratif : Nivelles
- Adresse de la maison communale : Hélécine, rue le Brouc, 2
- Numéro(s) de téléphone : 019/65.50.23
- Numéro de fax : 019/65.73.09
- Numéro INS : 25118
- Heures d'ouverture au public : de 8 h à 11,45 h

b. Sous divisions de la commune (nombre et dénomination)

- Communes fusionnées : Neerheylissem - Opheylissem - Linsmeau

1.1.2. Organes politiques :

Répartition des sièges :

- Majorité : UC
- Minorité : OCH
- Composition du conseil communal (coordonnées personnelles) :

Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Profession	Date de naissance	Parti politique
<u>Membres du Collège</u>					
Bourgmestre Collin, Pascal	rue Ste Anne, 45a	0478/772510	Employé	12/09/68	UC
Maes, Marie-Laure	rue du Pont Neuf, 46	0473/254202	Employée	02/08/93	UC
Lismont Eugène	rue du Pont Neuf, 45	0476/814353	Employé	31/10/61	UC
Schepers, Axel	rue de la Station, 10	0471/841725	Employé	22/03/76	UC
Pétré, Carine	rue Ste Anne, 6	0477/489226	Professeur	09/05/59	UC
<u>Membres du Conseil</u>					
Goyens, David	rue du Pont Neuf, 43	0477/782753	Indépendant	27/11/68	UC
Brees, Christophe	rue de Léau, 68	0474/810123	Employé	11/02/69	UC
Quintin, Isabelle	rue du Centre, 2b	0497/707400	Employée	28/05/71	UC
Maho, Hervé	rue des Charrons, 13	0472/658836	Employé	27/03/72	OCH
Jadoul, Cécile	rue de Léau, 31	0496/967177	Employée	05/12/67	OCH
Tordoir, Yves	rue du Pont Neuf, 41	0476/410535	Indépendant	19/03/76	OCH
Cesar, Muriëlle	rue de la Pistræte, 7A	0497/909941	Indépendante	28/02/75	OCH
Buvé, André	rue A. Dewolf, 23	0475/630504	Retraité	10/10/48	OCH

- Nombre de réunions du Collège communal : 47
- Idem pour le Conseil communal : 8

1.1.3. Information de la population

- Bulletin d'information communal

1.2. Personnel communal

1.2.1. Généralités

	Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Service
Directeur général	Jadoul Stéphan	Hélécine rue le Brouc, 2	019/65 64 74	----
Receveur régional	Godart Stéphan	Hélécine rue le Brouc, 2	019/65 50 23	----
Directrice	Ayoubi Mona	Hélécine Rue le Brouc, 6-8	019/65 75 89	Ecole

1.2.2. Information d'ordre fonctionnel

- Personnel administratif, technique et de police

COMMUNE DE Hélécline

01-01-23

	Cadre approuvé		STATUTAIRES								CONTRACTUELS								
	Complet	Partiel	Définitifs				Temporaires				Durée déterminée				Durée indéterminée				
			Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		
			C	P	C	P	C	P	C	P	C	P	C	P	C	P	C	P	
Directeur général	1	0	1																
Receveur régional		1						1											
Administration générale																			
Niveau A1-A2	4	2									0					1	1		
Niveau D6-C3	3	6	1		1											1	1	2	
Niveau D4	4	7	2		0													3	
Niveau D3-D2	3	3			1													1	2
Service technique																			
Niveau D7	1																		
Niveau D2-D3	8	9	1													7	0	0	
Niveau E3	8																		
Niveau E2																			
Autres services																			
Personnel d'entretien	4	6			1														5
Total	36	34	5		3	0			1	0	0			0	7	2	3	12	

1.3. Finances communales

1.3.1. Budget et compte

a. Dépenses et recettes totales

Budget	Service ordinaire			Service extraordinaire		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Recettes de l'exercice propre	4 327 482,45	4 253 778,30	4 993 586,44	495 547,73	2 028 201,57	1 260 219,35
Dépenses de l'exercice propre	4 327 481,07	4 224 124,65	4 993 436,30	890 313,74	2 285 208,61	1 391 975,50
Solde	+ 1,38	+ 29 653,65	+ 150,14	- 394 766,01	- 257 007,04	- 131 756,15
Rec. des ex. ant.	493 725,47	289 503,05	393 414,63	-	-	190 257,47
Dépenses des ex. ant.	54 538,00	-	11 361,39	-	-	-
Solde	+ 439 187,47	+ 289 503,05	+ 382 053,24	0	0	190 257,47
Solde des transferts	-	-	-	394 766,01	257 007,04	- 58 501,32
Total	439 188,85	319 156,70	382 203,38	0	0	0

Compte	Service ordinaire			Service extraordinaire		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Rec. de l'ex. propre	4 038 022,77	4 101 422,80	4 099 224,50	927 411,49	559 507,28	964 886,50
Dépenses de l'ex. propre	3 987 735,00	3 997 247,41	4 128 890,67	972 741,45	780 519,20	1 173 253,08
Solde	50 287,77	104 175,39	- 29 666,17	- 45 329,96	- 221 011,92	-208 366,58
Rec. des ex. ant.	547 993,21	621 654,68	758 745,01	461 738,84	694 596,32	710 074,56
Dépenses des ex. ant.	88 786,06	72 756,84	120 098,65	461 738,84	451 593,41	616 325,45
Solde	459 207,15	548 897,84	638 646,36	-	243 002,91	93 749,11
Soldes des transferts	-	- 13 674,15	-228 041,44	45 329,96	37 291,37	304 874,94
Total	509 494,92	639 399,08	380 938,75	-	59 282,36	190 257,47

b. Analyse fonctionnelle (budget)

1. Principales sources de revenus (les 5 plus importantes)

	2021	2022	2023	%
Recettes non imputables				
- impôts et redevances	2 506 330,80	2 524 255,28	2 986 917,96	59,82
- fonds	757 946,42	806 866,55	978 076,85	19,59
- divers	11 491,67	12 283,76	12 480,49	0,25
Enseignement	240 230,17	194 546,72	215 414,09	4,31
Eau	-	-	-	-
Autres recettes	811 483,39	715 825,99	800 697,05	16,03
Total	4 327 482,45	4 253 778,30	4 993 586,44	100

2. Principales dépenses

	2021	2022	2023	%
1° Communications - Voirie – Cours d'eau	408 226,96	388 940,20	446 621,30	9,10
2° Administration communale	1 156 104,99	1 143 883,24	1 281 879,34	26,11
3° Justice – Police	336 491,09	336 491,09	362 975,57	7,39
4° Service d'incendie	200 518,09	101 401,93	111 937,67	2,28
5° Enseignement	310 638,23	311 438,74	392 448,22	7,99
6° Education populaire	615 674,72	609 592,43	800 056,08	16,30
7° Sécurité et assistance sociale	449 077,53	445 820,62	569 225,17	11,59
8° Alimentation - eaux	27 067,81	25 163,86	24 962,10	0,51
9° Désinfection – nettoyage – immondices	288 634,65	310 337,12	334 031,67	6,80
10° Cimetières – Protection environnement	86 695,72	96 081,29	91 969,59	1,87
11° Autres dépenses	448 351,28	454 974,13	493 579,59	10,06
Total	4 327 481,07	4 224 124,65	4 909 686,30	100

c. Analyse économique (budget)

1. Recettes

	2021	2022	2023	%
Prestations	257 138,89	212 081,89	241 689,41	4,8
Transferts	4 020 566,53	3 995 696,20	4 705 815,41	94,2
- fiscalité	2 506 330,80	2 524 255,28	2 986 917,96	63,5
- fonds	757 946,42	806 866,55	978 076,85	20,8
- subsides	756 289,31	664 574,37	740 820,60	15,7
Dette	49 777,03	46 000,21	46 081,62	1,0
Total	4 327 482,45	4 253 778,30	4 993 586,44	100

2. Dépenses

	2021	2022	2023	%
Personnel	1 723 913,97	1 744 888,11	1 915 617,53	39,02
Fonctionnement	853 075,49	897 600,26	1 096 968,98	22,34
Transferts	1 054 422,37	961 835,40	1 199 648,04	24,43
Dette	696 069,24	619 800,88	697 451,75	14,21
Total	4 327 481,07	4 224 124,65	4 909 686,30	100
Prélèvement	-	-	83 750,00	-
Total	4 327 481,07	4 224 124,65	4 993 436,30	100

1.3.2. Impôts et redevances

a. Information générale

	2019	2020	2021
Montant global des taxes perçues	2 311 329,88	2 415 132,34	2 334 361,16
Charge fiscale par habitant	634,45	663,13	634,16

b. Principales taxes

	2021	2022	2023
1) Précompte immobilier - nombre de centimes additionnels :	2600 264,14	2600 271,39	2600 301,30
- valeur d'un centime additionnel :	686 773,02	705 621,86	783 377,59
- recette globale :	8,8%	8,8%	8,8%
2) Impôt des personnes physiques - nombre de pourcents additionnels :	153 336,92 1 349 364,93	152 906,27 1 345 575,17	195 190,38 1 717 675,36
- valeur d'un pourcent :			
- recette globale :			
3) Immondices	85/125/130/135/145	85/125/145/170	82/122/145/170
a) taxe annuelle	176 050,00	190 970,00	195 702,00
- taux			
- recette :	0,5-1,25-0,0150-4/sac	0,5-1,25-0,6875-0,015-4/sac	0,4-1,25-0,6875-0,015-4/sac
b) Vente récipients	80 595,00	88 759,00	89 798,00
- taux			
- recette			

1.3.3. Fonds des Communes et subventions générales reçues des autorités supérieures

	2021	2022	2023
Montant du Fonds des Communes Plan Tonus communal	714 213,51 0	760 882,60 0	942 507,13 0

1.3.4. Subventions spécifiques reçues des autorités supérieures

	2021	2022	2023
Subventions destinées à l'enseignement			
- Subventions traitements pers. ens.	Rec-dép.0	-	-
- Subventions traitements APE	43 967,56	-	-
- Subsides de fonctionnement	100 217,76	112 488,12	128 297,33
Autres subventions reçues			
A Adm. Générale			
- Subventions traitements APE	45 145,26	-	-
- Subsides de fonctionnement	-	-	-
- Services généraux			
- Subventions traitements APE	-	-	-
- Voirie			
- Subventions traitements APE	10 991,89	-	-
- Formation jeunesse			
- Subventions traitements	-	-	-
- Subvention traitements APE	31 405,40	-	-
- Subvention frais personnel	25 374,00	25 808,00	27 907,00
- Culture et loisirs			
- Subvention traitements APE	9 814,18	-	-
- Sport et éducation			
- Subventions traitements APE	-	-	-
- Subvention traitements	-	-	-
- Parcs et plantations			
- Subventions traitements APE	84 794,58	-	-
- Subsides de fonctionnement	-	-	-
- Alimentation eau			
- Subventions traitements APE	-	-	-
- Eaux usées			
- Subventions traitements APE	-	-	-
- Cimetières-protection-environnement			
- Subventions traitements APE	25 124,32	-	-
- Logement – Urbanisme			
- Subventions fonctionnement	-	-	-
- Subventions traitements	22 320,00	22 320,00	22 000,00
- Aménagement du territoire			
- Subventions fonctionnement	-	-	-
- Subventions traitements APE	23 239,99	-	-
- Subventions traitements APE global		409 395,85	457 895,07

1.3.5. Subsidés octroyés par la commune

	2021	2022	2023
a) Dépenses obligatoires			
- Subventions Police	336 115,49	336 115,49	358 299,97
- Subventions au C.P.A.S.	350 000,00	350 000,00	465 000,00
- Subventions de fonctionnement fab.église	22 013,61	12 455,41	20 916,86
- Contribution au service incendie	140 362,66	101 401,93	111 937,67
- autres (par.ex. quote-part receveur régional)	43 807,30	44 686,86	44 911,31
b) Contributions fixées contractuellement			
- intercommunales	2 704,38	2 704,38	3 981,00
- asbl communales	78 176,96	89 124,06	165 942,33
- asbl non communales	11 561,67	8 618,57	9 583,05
c) Avantages sociaux accordés aux établissements scolaires	-	-	-

1.3.6. Dette et emprunts

	2021	2022	2023
Part communale	4 517 356,56	4 997 562,34	5 571 834,31
Part Etat	526 208,38	397 140,64	366 427,37
Part de tiers (y compris C.P.A.S. et fabriques d'églises)	-	-	-
Total	5 043 564,94	5 394 702,98	5 938 261,68

2. LA COMMUNE DANS LES FONCTIONS EXERCEES

2.1. Administration générale

2.1.1. Population

a. Population totale

Dernier recensement général				2019			2020			2021		
	H	F	H	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Belges				1683	1684	3367	1678	1702	3380	1718	1717	3435
Etranger				126	150	276	127	135	262	121	125	246
Total				1809	1834	3643	1805	1837	3642	1839	1842	3681

b. Superficie totale en ha : 1662

c. Densité de population (par km²) : habitants/km²

d. Répartition de la population étrangère par nationalité

Pays d'origine	Hommes			Femmes			Total		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Brésil	3	-	3	2	-	3	5	-	6
Roumanie	16	17	20	14	12	12	30	29	32
Irakien	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Congo	2	-	-	5	-	5	7	-	5
Italie	24	-	22	19	-	15	43	-	37
Pays-Bas	2	-	2	2	-	2	4	-	4
Autriche	-	-	-	1	1	-	1	1	-
Espagne	8	8	6	7	6	5	15	14	11
France	20	18	19	31	31	28	51	-	47
Grande Bretagne	3	2	2	4	1	1	7	3	3
Togo	1	-	-	-	-	-	1	-	-
Syrie	1	-	-	3	-	-	4	-	-
Pologne	14	15	15	11	8	8	25	23	23
Venezuela	-	-	-	1	-	1	1	-	1
Portugal	13	12	11	13	10	8	26	22	19
Amérique	1	-	1	3	-	2	4	-	3
Maroc	-	-	2	2	-	3	2	-	5
Jordanie	-	-	1	1	-	1	1	-	2
Turquie	2	-	1	1	-	1	3	-	2
Grèce	-	-	-	1	-	1	1	-	1
Chine	-	-	-	1	-	1	1	-	1
Madagascar	-	-	-	1	-	1	1	-	1
Suède	1	3	3	-	-	-	1	3	3
Côte d'Ivoire	-	-	3	-	-	2	-	-	5
Kosovo	-	-	-	1	-	-	1	-	-
Philippines	-	-	-	4	-	3	4	-	3
Liban	1	-	1	-	-	-	1	-	1
Cameroun	2	-	1	1	-	3	3	-	4
Afghan	2	-	4	3	-	2	5	-	6
Burkinafaso	-	-	-	1	-	1	1	-	1
Irlande	-	-	-	1	2	2	1	2	2
Allemagne	-	-	-	-	1	1	-	1	1
Bulgarie	2	2	2	3	3	3	5	5	5
Maurice	2	-	1	1	-	1	3	-	2
Algérie	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Canada	-	-	1	1	-	1	1	-	2
Egypte	1	-	-	3	-	-	4	-	-
Guinée	-	-	-	1	-	1	1	-	1
Luxembourg	-	-	-	2	1	1	2	1	1
Suisse	-	-	-	2	-	-	2	-	-
Ukraine	-	-	-	2	-	2	2	-	2
Colombie	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Iran	1	-	-	2	-	-	3	-	-
Palestine	1	-	-	2	-	-	3	-	-
total	123	-	121	153	-	125	276	-	246

Nombre de ménages

	2019	2020	2021
Nombre	1480	1484	1514

e. Evolution de la population

1. Chiffres globaux

2019	Belges			Etrangers			Population totale		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
A) Naissances									
- survenues dans la commune	-	1	1	-	-	-	-	1	1
- survenues en dehors de la commune	26	19	45	1	1	2	27	20	47
- survenues à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Entrées									
- par naturalisation									
- provenant d'autres communes belges	109	124	233	21	28	49	130	152	282
- de l'étranger	2	2	4	15	13	28	17	15	32
- de provenance inconnue									
Sous total a) + b)	137	146	283	37	42	79	174	188	362
c) Décès									
- survenus dans la commune	1	3	4	1	-	1	2	3	5
- survenus en dehors de la commune	8	7	15	-	-	-	8	7	15
- survenus à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-	-
d) Sorties									
- par naturalisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- à destination d'autres communes belges	90	98	188	10	9	19	100	107	207
- à destination de l'étranger	6	8	14	2	1	3	8	9	17
- vers une destination inconnue	4	3	7	2	-	2	6	3	9
Sous-total c) + d)	109	119	228	15	10	25	124	129	253
Total général a) + b) - c) - d)	28	27	55	22	32	54	50	59	109

2020	Belges			Etrangers			Population totale		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
A) Naissances									
- survenues dans la commune	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- survenues en dehors de la commune	15	19	34	-	1	1	15	20	35
- survenues à l'étranger	-	1	1	-	-	-	-	1	1
b) Entrées									
- par naturalisation									
- provenant d'autres communes belges	84	112	196	20	10	30	104	122	226
- de l'étranger	2	2	4	8	9	17	10	11	21
- de provenance inconnue									
Sous total a) + b)	101	134	235	28	20	48	129	154	283
c) Décès									
- survenus dans la commune	4	5	9	-	1	1	4	6	10
- survenus en dehors de la commune	12	11	23	1	-	1	13	11	24
- survenus à l'étranger									
d) Sorties									
- par naturalisation									
- à destination d'autres communes belges	91	102	193	20	18	38	111	121	232
- à destination de l'étranger	1	1	2	1	5	6	2	6	8
- vers une destination inconnue	4	4	8	3	2	5	7	6	13
Sous-total c) + d)	112	123	235	25	26	51	137	150	287
Total général a) + b) - c) - d)	-11	+11	0	+3	-6	+3	-8	+4	-4

2021	Belges			Etrangers			Population totale		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
A) Naissances									
- survenues dans la commune	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- survenues en dehors de la commune	14	21	35	1	2	3	15	23	38
- survenues à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-	-
b) Entrées									
- par naturalisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- provenant d'autres communes belges	119	106	225	5	13	18	124	119	243
- de l'étranger	1	3	4	13	4	17	14	7	21
- de provenance inconnue	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous total a) + b)	134	130	264	19	19	38	153	149	302
c) Décès									
- survenus dans la commune	9	2	11	-	-	-	9	2	11
- survenus en dehors de la commune	5	13	18	-	-	-	5	13	18
- survenus à l'étranger	1	-	1	-	-	-	1	-	1
d) Sorties									
- par naturalisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- à destination d'autres communes belges	73	94	167	17	12	29	90	106	196
- à destination de l'étranger	10	12	22	3	1	4	13	13	26
- vers une destination inconnue	3	3	6	3	4	7	6	7	13
Sous-total c) + d)	101	124	225	23	17	40	124	141	265
Total général a) + b) - c) - d)	33	6	39	-4	2	-2	29	8	37

2. Détail des migrations intérieures : belges et étrangers

Venant des provinces de	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Destination inconnue	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Anvers	-	-	4	-	1	1	-	1	5
Bxl Capitale	33	27	21	32	28	24	65	55	45
Brabant Flamand.	13	19	14	17	13	13	30	32	27
Brabant Wallon	36	23	38	55	32	33	91	55	71
Flandre occidentale	-	-	1	-	-	2	-	-	3
Flandre orientale	1	-	1	3	-	2	4	-	3
Hainaut	5	2	4	4	4	3	9	6	7
Liège	25	19	23	30	26	26	55	45	49
Limbourg	-	-	2	-	-	5	-	-	7
Luxembourg	-	-	1	-	-	1	-	-	2
Namur	7	8	2	6	9	7	13	17	9
Inconnu	10	6	13	5	9	2	15	15	15
Total	130	104	124	152	122	119	282	226	243
Allant vers les provinces de	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Anvers	-	-	2	-	-	1	-	-	3
Bxl. Cap.	12	7	5	11	6	6	23	13	11
Brabant Flamand	21	24	9	11	20	17	32	44	26
Brabant Wallon	18	29	25	23	35	27	41	64	52
Flandre occidentale	2	2	1	3	2	-	5	4	1
Flandre orientale	3	1	3	1	-	1	4	1	4
Hainaut	1	6	6	2	5	3	3	11	9
Liège	33	33	26	47	40	40	80	77	66
Limbourg	1	2	1	-	3	-	1	5	1
Luxembourg	4	-	4	3	-	2	7	-	6
Namur	3	5	1	6	9	7	9	14	8
Destination inconnue	2	2	7	-	1	2	2	3	9
Total	100	111	90	107	121	106	207	232	196

3. Détail des migrations internationales : belges et étrangers

Venant des pays ci-après	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Allemagne	-	-	-	-	1	-	-	1	-
Roumanie	-	2	9	-	1	-	-	3	9
Turquie	1	-	-	-	-	-	1	-	-
Brésil	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Portugal	2	-	-	2	-	-	4	-	-
Amérique	1	-	-	1	-	-	2	-	-
Maroc	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Australie	-	-	-	-	-	1	-	-	1
France	1	1	1	2	4	-	3	5	1
Espagne	-	-	-	-	2	-	-	2	-
Emirat Arabe Unis	1	-	-	3	-	-	4	-	-
Hollande	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cameroun	-	1	-	1	1	-	1	2	-
Grande-Bretagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ile Maurice	2	-	-	1	-	-	3	-	-
Italie	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Congo	-	-	-	1	-	1	1	-	1
Suisse	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Canada	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Philippines	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bulgarie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Indéterminé	-	4	4	-	2	2	-	6	6
Total	8	8	14	11	11	6	19	19	20
Allant vers les pays ci-après	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Italie	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Allemagne	-	-	-	1	-	-	1	-	-
Suisse	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gd Duché Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	2	1	-	3	4	-	5	5	-
Portugal	-	-	-	-	1	-	-	1	-
Pologne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mexique	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Roumanie	-	-	3	-	-	-	-	-	3
Suède	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grande-Bretagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emirats Arabes Unis	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Canada	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rayé pour l'étranger	-	1	10	-	1	12	-	2	22
Total	2	2	13	4	6	13	6	8	26

- g. Listes électorales (par commune fusionnée), nombre d'électeurs :
hommes, femmes et total sur base de la liste la plus récente :

Liste électorale arrêtée le 01/03/2019	Total
Neerheydissem	1608
Opheydissem	644
Linsmeau	361

2.01.2. Délivrance de cartes d'identité et documents divers

a. Nombre de cartes d'identité

Belges : - adultes : 173

- enfants : 125

Etrangers : 54

Biométrique : 13

b. Nombre de permis de conduire

Européens : 142

c. Nombre de permis de conduire provisoires :

Européens : 50

d. Permis divers, à classer par type :

Permis de conduire international : 5

e. Passeports : 60

2.1.3. Etat civil

a. Naissances dans la Commune	Hommes	Femmes	Total
Belges habitant dans la commune	14	21	35
Etrangers habitant dans la commune	1	2	3
Belges habitant dans une autre commune	-	-	-
Etrangers habitant dans une autre commune	-	-	-
Enfants présentés sans vie	-	-	-

b. reconnaissances : 21

c. Adoptions : néant

d. Désaveux de paternité : néant

e. Naturalisations :

- naturalisations ordinaires : néant

- naturalisations d'Etat : néant

f. Option de nationalité : 9

g. Mariages dans la commune : 6

h. Divorces : 4

i. Décès dans la commune : 5

1. Habitant la commune : 5

- Belges : 2 hommes et 3 femmes

2. Habitant une autre commune ou à l'étranger :

- Belges : 0 homme et 0 femme

- Etrangers : 0 habitant la commune

3. Décès personne habitant la commune :

- décédée dans une autre commune :
- Belges : hommes et femmes

4. Décès selon les catégories d'âge – Décès dans la commune

	Hommes	Femmes	Total
100 et +	-	-	-
95-99	-	3	3
90-94	-	2	2
85-89	1	2	3
80-84	2	5	7
75-79	3	-	3
70-74	3	3	6
65-69	4	-	4
60-64	-	-	-
55-59	1	-	1
50-54	-	-	-
45-49	1	-	1
40-44	-	-	-
35-39	-	-	-
30-34	-	-	-
25-29	-	-	-
20-24	-	-	-
15-19	-	-	-
10-14	-	-	-
5-9	-	-	-
1-4	-	-	-
0-11 mois	-	-	-
Total	15	15	30

j. Pièces délivrées

- actes de naissance : 31
- actes de décès : 74
- actes de mariage : 22

2.2. Territoire et patrimoine immobilier

2..2.1. Territoire

a. Superficie par commune fusionnée (répartition au choix de la commune)

Divisions cadastrales	Commune fusionnée	Superficie
1 ^{ère} Division	Neerheylissem	794 ha
2 ^{ème} Division	Opheylissem	523 ha
3 ^{ème} Division	Linsmeu	345 ha

b. Données cadastrales

	2019	2020	2021
Superficie cadastrée			
. imposable	1536ha52a46ca	1545ha96a27ca	1551ha02a61ca
. non imposable	47ha79a29ca	54ha81a53ca	49ha61a63ca
. totale	1584ha31a75ca	1600ha77a80ca	1600ha64a24ca
. Superficie non cadastrée			
Superficie totale	1698ha25a37ca	1698ha25a37ca	1698ha25a37ca

c. Revenu cadastral au 1er janvier 2021

	Non bâti	Bâti	Outillage	Total	Modification par rapport à 2020
Revenu réellement imposable	100.862	1.225.104	2.873	1.328.839	+ 25.865
Revenu non imposable	7.155	57.536	1.306	65.997	- 1.321
Revenu exonéré	0	396	0	396	=
Exonération à des fins économ.	0	0	0	0	=
Revenu exonéré	3	0	2.098	2.101	=
Total général	108.020	1.283.036	6.277	1.397.333	+ 24.544

2.2.2 Patrimoine immobilier

a. Données

1. Ventes de terrains au cours de la période

	2019	2020	2021
Superficie	Données non disponibles	Données non disponibles	37a 29ca

2. Achats de terrains au cours de la période

	2019	2020	2021
Superficie	Données non disponibles	Données non disponibles	14a 99ca

3. Bâtiments (achats, ventes, travaux de réparation (par moyens propres - en sous-traitance, restauration) :

- Eglise Saint-Sulpice / Chauffage : 12.392,82 € TVAC
- Bâtiment scolaire Opheylissem / Toiture : 36.532,43 € TVAC
- Hall des sports / Portes automatiques : 17.565,28 € TVAC

4. Produit de locations, baux, droits de chasse :

	2019	2020	2021
Baux et loyers	79,31	79,31	77,32
Droits de chasse	-	-	-
Nombre de locations	3	3	3

2.3. Justice et police

Zone de police du Brabant Wallon Est – Antenne d’Hélécine :

Hélécine, rue le Brouc, 3 :

Tél. 019/65 54 61 ; Fax : 019/65 54 68

Permanence de police : lundi de 15h à 18H ; jeudi de 9 h à 12 h.

Secrétariat : du lundi au vendredi de 8 h à 11,45 h – lundi soir de 18h30 à 19h30

2.4. Service d'incendie

2.4.1. Situation

- desservi par la Zone de Secours du Brabant Wallon
- numéro de téléphone : 010/23 63 61
- adresse : Place du Brabant Wallon, 1 à 1300 Wavre

2.4.2. Débours :

	2019	2020	2021
Coût de la lutte contre le feu	159.082,20	170.242,59	140.362,66

2.5. Communications, voiries, cours d'eau

2.5.1. Circulation routière

a. Réseau routier

	2019	2020	2021
1) Longueur du réseau (en km)			
- voirie de l'Etat	9	9	9
- voirie de la province			
- voirie de la commune			
. de grande communication	28	28	28
. de petite vicinalité	41	41	41
. autres			
2) Longueur du réseau d'égouttage (en km)	20	20	20
3) Pistes cyclables			
. séparées de la route par une ligne discontinue (km)	-	-	-
. en site propre (en km)	-	-	-

b. Suppression, déplacement ou modification de voirie (mentionner la catégorie) :

c. Travaux de voirie

	2019	2020	2021
Travaux effectués :	25.041,50	84.418,98	60.826,70
Modernisation/amélioration	74.668,30	393.484,46	337.904,34

d. Service et/ou conseil de la circulation : néant

- composition et/ou personnel (fonction, horaires, statut) : néant
- activités : néant
- fréquence des réunions : néant

e. Comptages de circulation (données les plus récentes sur les points de contrôle situés dans la commune) : néant

- moyenne journalière : néant
- nombre de voitures privés : néant
- pourcentage d'occupation : néant

f. Transports en commun

1. Bus et tramways

- lignes de bus desservant la commune :
 - . Hannut-Tienen
 - . Jodoigne-Ezemaal

2. Train (SNCB)

- nombre de gares/haltes sur le territoire de la commune : néant
- lignes et destinations principales: néant

g. Garages à bicyclettes

- nombre : néant
- localisation : néant
- état : néant

2.5.2. Cours d'eau

a. cours d'eau situés dans la commune (km) : 16 kms

- navigables : néant
- non navigables : 16 kms

b. travaux en cours d'exécution (normalisation, modifications dans le cours) : néant

c. travaux prévus : néant

2.6. Agriculture

2.6. Baux communaux (à compléter par rubrique)

	Locataires et fermiers			Superficie			Recettes		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Pâturages et terrains agricoles	3	3	3	8000	8000	8000	79,31	79,31	77,32
Forêts									
Chasse									
Pêche									

2.7. Cultes

2.7.1 Culte catholique romain

2.7.1.1 Organisation

- nombre de paroisses : 3
- nom et population :
 - . St Sulpice (Neerheylissem)
 - . St Martin (Opheylissem)
 - . St Pierre (Linsmeau)

- presbytères/vicariats et églises (propriété de la commune, autres propriétaires) :

Propriétaire	Eglise	Presbytère
Commune	Neerheylissem Linsmeau	Neerheylissem Linsmeau
Fabrique d'église	Opheylissem	Opheylissem

2.7.1.2 Intervention dans les frais

Paroisses	2019	2020	2021
St Sulpice	4.531,09	8.005,09	10.973,78
St Martin	8.190,70	21.218,78	8.972,00
St Pierre	2.418,78	5.651,81	2.067,83

2.7.1.3 Autres cultes reconnus : néant

2.8. Santé et hygiène

2.8.1 Collecte et traitements des immondices et déchets

a) Déchets ménagers ordinaires

- collecte par SRL CEMEPRE
- fréquence : 1 collecte hebdomadaire
- décharge/unité de traitement (zone de traitement) : Virginal
- quantité : 584T
- prix de revient : /
- % récupéré à charge de la population (taxes et redevances) :

b) Enlèvements encombrants

- collecte (firme et fréquence) : Parc conteneurs IBW
- décharge/unité de traitement : broyage + incinération
- quantité : 157,92T
- frais : /
- % récupéré par ménage :

c) Déchets industriels :

d) Conteneurs à verre

- placement des conteneurs :
- nombre de kilos de verre : 108T
- frais : /

e) Recyclage des déchets tels que :

- bois : 179T
- ferraille : 32T
- textile : 24T
- PMC : 84T
- Papier/Carton : 141T

f) Décharge communale

- type de décharge (pourvue ou non d'une déchiqueteuse...) : néant

g) Affiliation à une intercommunale : INBW

2.9. Aménagement du territoire, urbanisme et logement

2.9.1 Aménagement du territoire et urbanisme

a) Plan de secteur

- en vigueur : Plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (AR 28/03/79)
- modifications éventuelles : néant

b) Plans généraux d'aménagement

- en vigueur : néant
- pour toute la commune : néant
- en partie : néant

c) Plan directeur :

- en vigueur : Schéma directeur Godbille (23/12/93)
- pour toute la commune : néant
- en partie : zone d'extension d'habitat comprenant les parcelles cadastrées

d) Plans particuliers d'aménagement

1. Plans particuliers d'aménagement actuels (nombre, dénomination, objectif, date de l'arrêté royal ou de l'arrêté ministériel, état d'avancement) : néant
2. Nouveaux plans particuliers d'aménagement élaborés au cours de l'année 2012 (nombre, dénomination, objectif, date de l'arrêté royal, état d'avancement) : néant
3. Révision de plans particuliers d'aménagement existants (nombre, dénomination, objectif, date de l'arrêté royal, état d'avancement) : néant
4. Plans particuliers d'aménagement à l'étude/en préparation : néant

e) Lotissements

	2019	2020	2021
Nombre de lotissements	-	-	-
Nombre de lots	-	-	-
- pour habitations sociales	-	-	-
- autres	-	-	-

f) Permis de lotir

- délivrés au cours de l'année : Néant
- modifiés au cours de l'année : Néant
- entrés en caducité au cours de l'année : Néant

2.9.2. Logement et construction

a. Permis de bâtir

1. Tableau

Nombre	2019	2020	2021
maisons unifamiliales	21	39	15
vérandas	2	-	-
appartements	12	8	11
logements sociaux	-	-	-
immeubles de commerce	-	-	1
bâtiments industriels	-	-	-
bâtiments publics	-	-	-
exploitations agricoles	-	-	1
enseignes lumineuses	1	-	1
garages	2	1	1
clôtures	1	-	1
transformations	15	15	12
Abris de jardin	-	1	-
antenne	-	-	-
démolitions	-	1	1
autres	10	1	2

2. refus de permis de bâtir : 4

3. suspension, annulation de permis de bâtir : 0

4. certificats d'urbanisme n°2 : 0

b. Prime au logement pour la construction, l'acquisition et l'assainissement d'une habitation : 0

Prime à la construction : 0

c. Habitations

1. principalement destinées au logement

	2019	2020	2021
maisons ou immeubles	23	40	22
hôtels, homes de vacances	-	-	-
habitations communes	-	-	-

2. non destinées au logement

	2019	2020	2021
- avec logement pour concierge	Néant	1	Néant
- sans logement	Néant	Néant	Néant

3. taudis

	2019	2020	2021
nombre	Néant	Néant	Néant

4. immeubles inoccupés

	2019	2020	2021
Immeubles inoccupés de qualité satisfaisante	2	1	1
Immeubles inoccupés de qualité	Néant	Néant	Néant
Total des immeubles inoccupés	2	1	1

3. NOTE DE POLITIQUE GENERALE

Tout comme l'an dernier, le Collège a mis tout en œuvre pour présenter le budget dans les temps afin de disposer, en début d'exercice 2023, des crédits nécessaires à actionner la mécanique communale.

Quel que soit le niveau de pouvoir (Région, Communauté, Provinces, Villes et Communes), l'exercice budgétaire 2023 n'aura pas été aisé à réaliser. Notre Commune n'échappe pas à la règle et est lourdement impactée par la flambée des coûts de l'énergie et l'indexation salariale.

A peine sortie de la crise sanitaire liée au Covid-19, la commune de Hélécinne doit composer avec de nouveaux paramètres pour présenter son budget 2023.

Dans le contexte actuel, l'art de prévoir les recettes et les dépenses d'une année complète s'avère plus difficile que jamais. La volatilité des coûts de l'énergie est un facteur d'incertitude majeur dont il faut tenir compte dans l'élaboration du budget. A Hélécinne, nous avons budgétairement prévu de multiplier par 3 les crédits pour les dépenses d'énergie.

Ce budget en équilibre a demandé des arbitrages afin de poursuivre le développement de la politique communale envers les citoyens, tout en veillant à la santé financière de l'institution.

L'un des objectifs du Collège est toujours le maintien de l'emploi. Le maintien d'un service public performant au profit des citoyen(ne)s reste au cœur de notre action.

Pour pallier à des départs volontaires d'agents, pour remplacer ou pour renforcer nos différentes équipes dans le courant de l'année 2023, nous avons prévu d'engager :

- ½ ETP service de nettoyage à partir du 28 août 2023 pour compenser le départ d'un agent du service de nettoyage au 1^{er} mai 2023,
- ½ ETP ouvrier D2 au 1^{er} mai 2023 pour compenser partiellement le départ du Coordinateur du service technique communal,
- 1 ETP technique D9 (hybride entre deux agents – L'agent administratif en charge des travaux et le Coordinateur du service technique communal) au 1^{er} mars 2023,
- ½ ETP administratif B1 au 1 mai 2023 (remplacement partiel d'un agent administratif),
- un saisonnier à temps plein pendant 6 mois du 20 mars au 22 septembre 2023 (principalement affecté à l'entretien des cimetières et des espaces verts),
- un jour de prestation supplémentaire pour un agent administratif (budgétisé jusqu'à fin mars) pour remplacer le 1/5 temps de congé parental de l'agent constatateur des infractions environnementales, et principalement en charge de l'Eco-Team,
- ½ ETP Accueil extrascolaire pour remplacer un agent malheureusement décédé.

Le budget communal pour l'année 2023 prévoit au service ordinaire des recettes pour un montant de 4.993.586,44 €, et des dépenses pour un montant de 4.993.436,30 €. Il se solde par un résultat positif pour l'exercice 2023 de 150,14 € alors qu'une provision de 83.750,00 € a pu être constituée pour faire face à nos dépenses et engagements futurs.

Au service extraordinaire, le budget 2023 se clôture avec des recettes pour un montant global de 1.812.232,97 € et des dépenses pour un montant global de 1.812.232,97 €, soit un résultat à l'équilibre (grâce à un prélèvement de 361.756,15€ sur le fonds de réserve). Il faut également préciser qu'il y a un transfert de recette d'un montant de 230.000 € pour la vente de l'ancien presbytère de Linsmeau.

Au service ordinaire

S'agissant des dépenses, notons que :

- 26,11% du budget global couvrent les dépenses liées à l'administration communale (1.281.879,34 €),
- 24,29% sont consacrés à l'éducation populaire et l'enseignement (1.192.504,30 €),
- 7,43% pour le CPAS (465.000 €),
- 7,30 % sont affectés au financement de la Zone de Police (358.299,97 €),
- 2,28% à la Zone de secours du Brabant wallon (111.937,67 €).

Une analyse plus fine des dépenses du budget démontre que :

- le personnel représente 39%,
- le fonctionnement 22,34%,
- les transferts 24,43%,
- le remboursement de la dette s'élève à 14,21%, en léger recul par rapport à 2022 (15%) et 2019, 2020 et 2021 (16%).

Pour ce qui concerne l'aide sociale, la crise économique, les divers sauts d'indexation et la flambée des prix de l'énergie génèrent des dépenses en matière d'aides sociales importantes qui justifient une dotation communale revue magistralement à la hausse au CPAS d'un montant de 465.000 € (+105.000 € par rapport à 2022), soit une augmentation de 30%.

La flambée des coûts de l'énergie génère également une augmentation « historique » de la subvention à l'asbl Gestion du Complexe sportif communal qui passe à 161.942,33% (+72.818,27 €).

La dette à charge de la commune comprenant les intérêts des investissements prévus en 2022 représente 5.571.834,31 €.

S'agissant des recettes, notons que le Fonds des Communes (+181.624,53 €) et les additionnels au Précompte immobilier (+77.755,73 €) sont en nette augmentation. Quant aux additionnels à l'IPP, suite à l'adaptation de la comptabilité fédérale, la Commune de Hélécinne à l'instar de toutes les villes et communes du Pays, percevra en 2023, 14 mois de recettes au lieu de 12. Cette opération « one shot » explique en grande partie la recette 2023 estimée à 1.717.675,36 € (+393.302,05 € par rapport à la recette 2022 réestimée).

Sans ces substantielles augmentations de recettes, le budget 2023 aurait été impossible à équilibrer.

Les principales sources de revenus sont les impôts et redevances (à concurrence de 59,82% du budget global), les fonds (à concurrence de 19,59%), l'enseignement (à concurrence de 4,31%) et autres recettes (16,03%).

Au service extraordinaire

Pour rappel, le budget extraordinaire reprend les projets d'investissements de notre commune pour l'année 2023. Les investissements seront réalisés dans de nombreuses matières (lutte contre les inondations et les coulées de boue, mobilité et sécurité routière, patrimoine et bâtiments communaux, infrastructures sportives et culturelles, etc...) afin de favoriser le bien-être et la sécurité de nos citoyens.

Parmi les grands projets (nouveaux ou reports de l'exercice précédent) qui vont remodeler et embellir le visage de la commune de Hélécinne, citons :

Le patrimoine communal et la rénovation de certains bâtiments communaux avec :

- la construction d'un hangar pour le Service Technique Communal dans le PAE à Opheylissem pour un montant de 682.440 € dont 230.000 € de recettes grâce à la vente de l'ancienne cure de Linsmeau ;
- la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux du site du Brouc (70.000€) ;
- l'aménagement des vestiaires (PMR) au hall sportif pour 70.000 € dont 30.000 € en subsides soit 42% d'intervention de la Province du Brabant wallon en faveur de notre commune ;
- la rénovation des blocs sanitaires à l'implantation scolaire de Neerheylissem pour 38.902,53 € dont un subside de 31.122,02 € soit 80% d'intervention de la Fédération Wallonie/Bruxelles en faveur de notre commune ;
- l'aménagement d'une aire de jeux dans la cour de l'école d'Opheylissem (27.963,00 €) ;
- la rénovation du revêtement du terrain multisports sur le site du Brouc (20.993,50 €) ;
- la mise en conformité électrique dans nos bâtiments scolaires (15.000 €) ;
- achat de matériel informatique pour l'administration (12.000 €) ;
- achat de matériel informatique pour l'école (11.000 €).

La lutte contre les inondations et les coulées de boue

Le Collège Communal a décidé de poursuivre sa lutte contre les inondations et les coulées de boue en se focalisant sur les derniers grands points noirs à résoudre au plus vite. Une somme de 75.000 € est prévue au budget pour :

- la création d'une butte en béton au Chemin du Diable (40.000 €),
- le curage de toutes nos grilles d'absorption des eaux pluviales et des cours d'eau communaux (35.000 €).

l'aménagement de modes doux, la sécurité routière et la sécurité des biens et des personnes

Le Collège communal souhaite continuer à mettre à la disposition de notre population des possibilités de cheminement (à pied, à vélo, ...) et de tisser des liaisons entre les différents villages et quartiers de notre entité mais aussi d'assurer la sécurité pour les usagers de la route. Le budget extraordinaire proposé à votre vote reprend quelques dossiers pour :

- l'aménagement du sentier communal 53 (52.685,82 € dont 15.805,75 € en subsides provinciaux) ;
- la phase 4 de la modernisation de l'éclairage public (Projet e-LUmin – passage au LED) – (40.645,61 €) ;
- divers travaux trottoirs (30.000 €);
- divers travaux en voirie (15.000 €).

les services communaux

Un crédit budgétaire de 100.000 € a été inscrit au budget 2023 afin d'acheter un tracteur pour le Service Technique Communal destiné à remplacer l'actuel pour lequel des réparations de plus en plus fréquentes sont nécessaires.

Il y aura également des investissements très limités pour couvrir les besoins impératifs de certains services (environnement, matériel informatique, petit matériel pour le service technique, éclairage public, réparations diverses en trottoir et en voirie, etc...).

Conclusions

Même si la situation financière de la Commune reste précaire, celle-ci n'empêche pas la majorité en place de continuer à mener une politique volontariste dans de nombreux domaines. Plus que jamais, nous continuons à veiller à assurer une gestion saine des finances communales, à nous adapter et à nous réinventer.

Le budget 2023 traduit donc la politique de continuité menée depuis maintenant un peu plus de 16 années, en ciblant les investissements importants sur les principaux besoins communaux (rénovation du patrimoine communal, lutte contre les inondations, réfection voiries, enseignement, sécurité/conformité, sécurité routière, ...).

Nous continuerons également à mener une chasse aux subsides dans ces différents domaines pour limiter autant que faire se peut l'impact budgétaire, et dès lors ne pas alourdir la dette communale.

Nous poursuivrons également une politique de contrôle stricte des principales dépenses à la fois au niveau du personnel (une part importante du personnel est subsidiée) et au niveau des principaux services communaux (les frais de fonctionnement ont été calculés au plus juste).

Je terminerai par des éloges et beaucoup de MERCI pour tout le personnel travaillant au sein de l'administration communale qui accomplit vraiment un travail formidable en cette période de crise économique et énergétique et en espérant aussi que celle de la pandémie soit derrière nous !

Enfin, je tiens à remercier le Directeur général, le service du Budget ainsi que l'ensemble des services communaux pour leur implication dans l'élaboration de ce budget.

Le Bourgmestre,

Pascal COLLIN